



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

Distribution: Générale

UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.19/Rev.1
19 septembre 2017

Français

Original: Français et Anglais

12^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017
Point 25.1 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
LA PIE-GRIECHE A POITRINE ROSE (*Lanius minor*)
A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION**

Résumé:

L'Union Européenne (UE) a soumis la proposition* ci-jointe pour l'inscription de la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) à l'Annexe II de la CMS.

La Rev.1 comprend les modifications apportées par le promoteur pour rendre la proposition plus précise en ce qui concerne la répartition de la population évaluée, conformément au paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement pour les réunions de la Conférence des Parties (UNEP/CMS/COP12/Doc.4/Rev.1) et prenant en compte les recommandations de la deuxième réunion du Comité de session du Conseil scientifique, contenues dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.19/Add.1.

* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
LA PIE-GRIECHE A POITRINE ROSE (*Lanius minor*)
A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION**

A. PROPOSITION

Lister la population européenne de la pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) en Annexe II

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION : Union Européenne

C. MÉMOIRE JUSTIFICATIF

1. Taxonomie

- 1.1 Classe : Aves
1.2 Ordre : Passeriformes
1.3 Famille : Laniidae
1.4 Espèce : *Lanius minor* J. F. Gmelin, 1788
1.5 Synonymes scientifiques /
1.6 Nom(s) vernaculaire(s) dans toutes les langues officielles de la Convention: Pie-grièche à poitrine rose, Lesser Grey Shrike, Alcaudón chico



© J.-Ph. SIBLET Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*, espèce de l'annexe I de la Directive Oiseaux, en danger critique d'extinction en France

2. Vue d'ensemble

La Pie-grièche à poitrine rose appartient à la famille des *Laniidae* (Pies-grièches), famille largement répartie à travers le monde à l'exception de l'Amérique du Sud et de l'Australie. De nombreuses espèces de pies-grièches sont en état de conservation défavorable bien que peu d'entre elles soient considérées comme mondialement menacées à l'heure actuelle.

Concernant leur biologie, les *Laniidae* sont en quelque sorte à la fois des oiseaux chanteurs

et des oiseaux de proie et il semble d'ailleurs qu'ils partagent quelques menaces avec ces derniers.

François Turrian, dans l'ouvrage de Norbert Lefranc (1993), soulignait que « leur plumage contrasté, leur allure fière de petit rapace, leur comportement prédateur et leur raréfaction en Europe occidentale en font des animaux dignes d'intérêt ». On pourrait ajouter que ces espèces ont eu à subir les persécutions humaines du fait de leur mauvaise réputation, tout à fait comme les oiseaux de proie. Or si tous les rapaces diurnes sont cités en annexe II, cette annexe ne comporte actuellement que fort peu d'espèces parmi les passereaux et en définitive aucune pie-grièche ne figure à ce jour dans les annexes de la CMS.

Comme d'autres oiseaux chanteurs, la Pie-grièche à poitrine rose effectue de très longues migrations qui la conduisent chaque année jusqu'en Afrique australe. Avec d'autres espèces de passereaux inféodées aux milieux ruraux, elle a subi de plein fouet l'intensification des pratiques agricoles. Bien que non menacée mondialement, la Pie-grièche à poitrine rose n'est pas en état de conservation favorable. Elle est même en situation très défavorable en Europe. Son aire de répartition s'est considérablement réduite depuis un demi-siècle et elle a déjà disparu de plusieurs pays. Là où elle demeure présente, elle est le plus souvent menacée, en particulier en Europe de l'Ouest.

La présente proposition vise à inclure l'ensemble de la population européenne, considérant que les données collectées au niveau européen se sont avérées insuffisantes pour évaluer l'état de conservation de l'espèce : « The EU population status for *Lanius minor* is Unknown, as the data reported were not sufficient to assess the population status of the species » (*Lanius minor* Report under the Article 12 of the Birds Directive, 2008-2012). Malgré tout, BirdLife a réalisé une évaluation du statut de l'espèce en Europe et dans l'Europe des 27, où elle se classerait LC, mais à notre avis ceci demanderait confirmation.

Il faut préciser que Yosef et al. (2017) distinguent deux sous-espèces¹ au sein de l'espèce *Lanius minor*. Toutefois certains auteurs considèrent que l'espèce est monotypique; cette proposition est basée sur l'espèce.



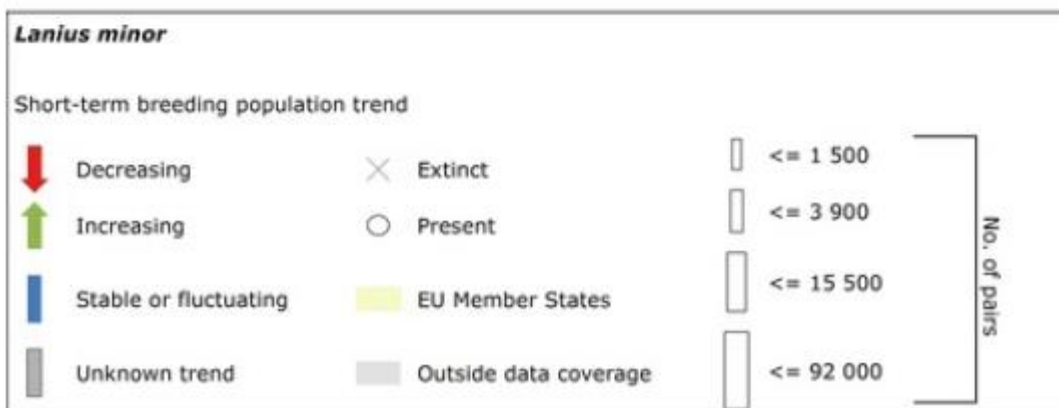
© J. LAIGNEL Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*

1 • *L. m. minor* J. F. Gmelin, 1788 – se reproduit dans le NE de l'Espagne et S France, en Italie (du Piémont E à Veneci, S patchily à Sicily), Autriche E, Slovaquie, Hongrie et Balkans (S à N Grèce et E à la Mer Noire), également S Lituanie, Bélarus and SW Russie (E à Oural, S à Crimée et Caucase, S à Turquie, N Syrie, Liban et N Iraq; non-reproduction S Afrique.

• *L. m. turanicus* Fediushin, 1927 – se reproduit en Sibérie Ouest (E de l'Oural) E de l'Altai Russe et NO extrême Chine (NW Xinjiang), S à Azerbaïdjan et NO & N Iran, N Turkmenistan and NE Afghanistan); non-reproduction S. Afrique.

Les cartes des pages suivantes qui mettent en évidence une distribution extrêmement fragmentée et des tendances décroissantes dans l'ensemble de l'Europe, sont extraites de: *Lanius minor* Report under the Article 12 of the Birds Directive.





3. Migrations

3.1 Schémas de déplacement, distance, nature cyclique et prévisible de la migration

Cette pie-grièche fait partie des rares espèces (dont aussi la Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*) qui connaissent une migration orientale. La migration postnuptiale entraîne les populations européennes vers la Grèce et ses îles. De là, les oiseaux traversent la

Méditerranée et pénètrent en Egypte sur un front relativement étroit, entre la frontière avec la Lybie et le canal de Suez. La progression se fait ensuite à travers des parties du Soudan, l'est de la République Démocratique du Congo et du Tchad jusque vers le sud-sud-ouest de l'Afrique. Au printemps, les oiseaux se dirigent vers le nord en empruntant un itinéraire situé plus à l'est, la vallée du Rift semblant jouer un rôle de corridor. Cette pie-grièche est alors beaucoup plus fréquente qu'en automne en la République-Unie de Tanzanie, au Kenya, et en Ethiopie. Le passage est ensuite très important dans la péninsule Arabique, au Moyen-Orient puis en Turquie et en Grèce. Les oiseaux européens effectuent ainsi une véritable migration « en boucle ».

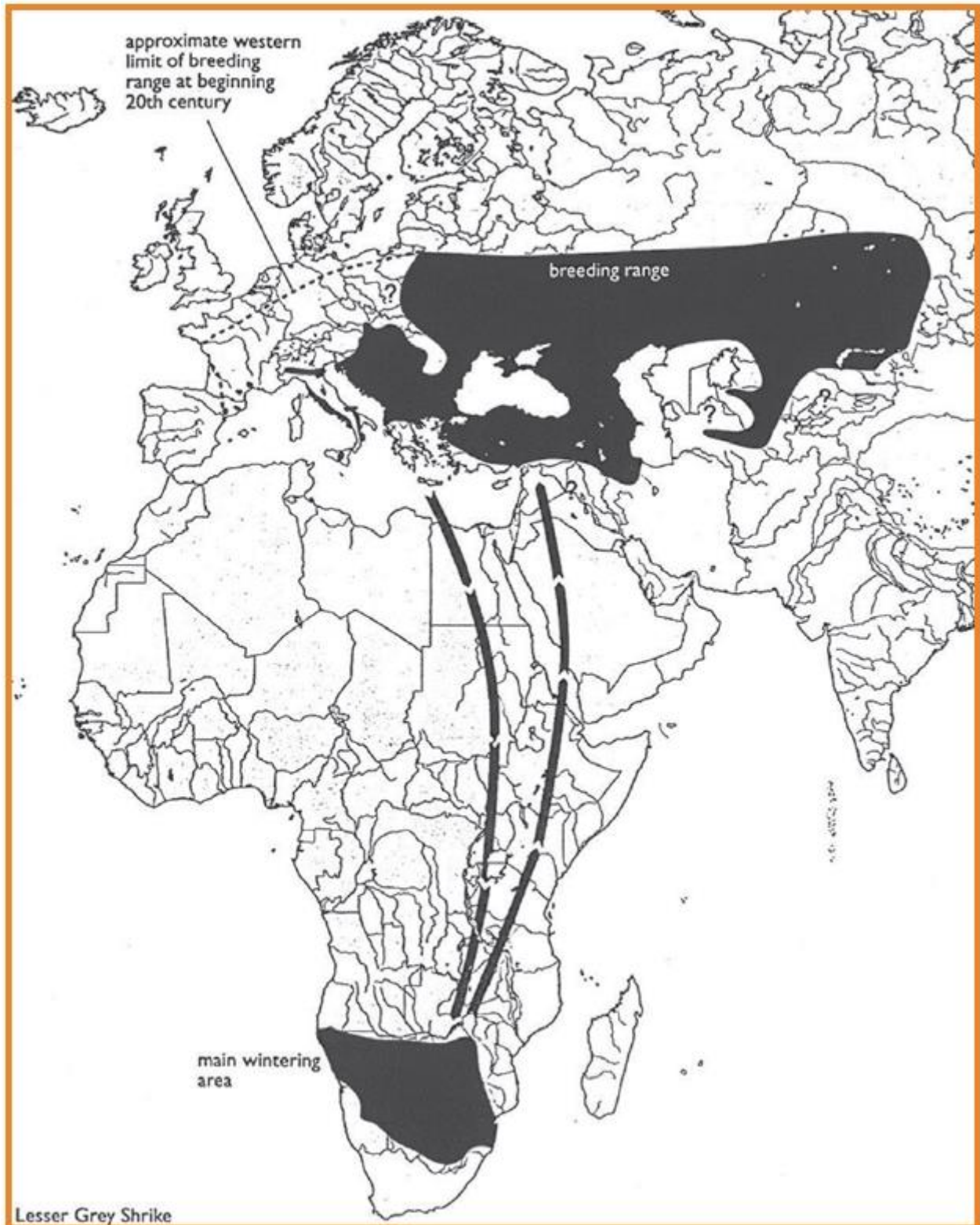


Fig 2 : Aire de nidification, aire d'hivernage et voies de migration des populations européennes de Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*. Les pointillés indiquent les limites de l'aire de nidification au tout début du 20e siècle (Lefranc & Worfolk 1997).

La Pie-grièche à poitrine rose est donc un migrateur au long cours dont toutes les populations hivernent dans la partie sud de l'Afrique. Les quartiers d'hiver se situent principalement dans des zones semi-arides à l'intérieur de l'isohyète de 600 mm et concernent la partie sud de l'Angola, la Namibie, le Botswana et des régions du sud du Mozambique et de l'Afrique du Sud (jusqu'au Damara land, le Transvaal et le Natal). Il est remarquable de constater que l'aire d'hivernage principale couvre une superficie beaucoup plus réduite que l'aire de nidification : environ 1,5-1,45 million de km² contre environ 8 millions de km² (Dowsett 1971). Herremans (1998) estime même que l'aire d'hivernage est 10 fois plus petite que l'aire occupée au printemps en Eurasie. Cet auteur s'est par ailleurs risqué à une estimation de la population mondiale en hiver. Pour cela il a effectué des transects (déplacements en voiture à moins de 40 km/ heure) sur 2875 km en Namibie, Botswana et l'Afrique du Sud (zone couverte par l'observation estimée à un peu plus de 43 000 ha). A partir des résultats obtenus, il a fait des extrapolations concernant les effectifs totaux par grands types de végétation. Résultat : environ 6 millions d'oiseaux dans la zone d'hivernage au milieu des années 1990.

3.2 Proportion de la population migrante et raison pour laquelle il s'agit d'une proportion significative

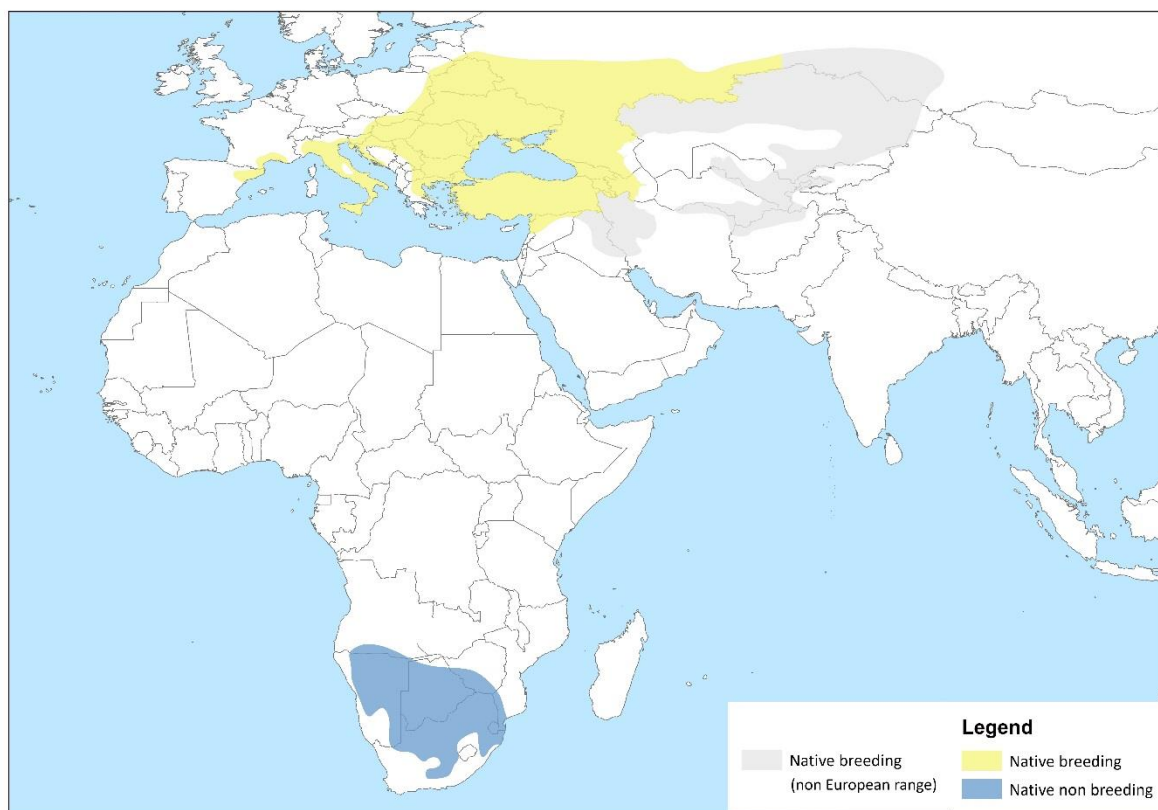
Toute la population est migratrice au long cours. Il serait intéressant de renouveler l'expérience de comptabiliser les individus en hivernage pour une estimation alternative des tendances d'effectifs au niveau mondial. Les principaux pays abritant les populations hivernantes de *Lanius minor* sont la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe (partie sud) et l'Afrique du Sud (partie nord).

4. Données biologiques (autres que la migration)

4.1 Répartition (actuelle et passée)

La Pie-grièche à poitrine rose est sans conteste un des passereaux européens qui a le plus régressé depuis un siècle, tant en terme d'effectifs que de répartition. L'aire de répartition de la population européenne (EU27) en période de reproduction est de 448 000 km² (source: CTE/DB et BirdLife).

La carte ci-dessous indique schématiquement (en jaune) les limites de la population évaluée en vue d'être listée.



Aire de répartition de la population nicheuse européenne de *Lanius minor* (jaune) et aire d'hivernage de l'espèce en Afrique (bleu). Carte modifiée d'après BirdLife International

C'est une espèce orientale très thermophile que Voous (1968) a placé dans le type faunique europeo-turkestanien. L'aire de reproduction se limite à une partie de l'Eurasie. Elle s'étend au maximum sur environ 2 300 km du nord au sud et sur un peu plus de 6 000 km d'ouest en est. Dans sa partie orientale, elle atteint le cours supérieur de l'Irtych dans la région de l'Altai. Au nord, grâce à un climat continental, elle atteint 55° N. de latitude en Russie d'Europe alors que la limite sud suit les rivages de la Méditerranée depuis l'extrême sud-est de l'Espagne jusqu'à la Turquie, puis se prolonge vers l'est jusqu'en Afghanistan.

En Europe occidentale, cette espèce était encore commune au début du 20e siècle. Elle y a énormément régressé et se trouve actuellement confinée aux zones les plus méridionales où ses populations sont devenues très rares (France, Espagne) ou en diminution sensible (Italie). Elle demeure bien représentée en Europe centrale, notamment en Roumanie, en Bulgarie ou en Grèce. La Roumanie représente le principal bastion en Europe.

4.2 Population (estimations et tendances)

En 2004, BirdLife International évaluait la population européenne à 620 000 – 1 500 000 couples, avec un statut non favorable (statut en déclin, critère « moderate continuing decline »). Aujourd'hui, alors que la population mondiale qualifiée de « en déclin² » dépasserait encore les 1,2 millions de couples, la population européenne a fait l'objet d'une réactualisation. Selon la Liste rouge européenne des oiseaux (BirdLife, 2015) la population pan-européenne serait de 331 000-896 000 couples, dont 87 700-165 000 en Europe des 27. De fait, une bonne partie de ce travail a été effectué à partir des données du rapportage européen 2008-2012. Les chiffres pour l'UE27 reflètent les données communiquées par les États membres en vertu de l'article 12 de la Directive oiseaux pour la période 2008-2012. Sur

² La population est soupçonnée d'être en déclin en raison d'une multitude de menaces possibles (Harris et Franklin 2000). En Europe, les tendances entre 1999 et 2013 ont montré une forte baisse (EBCC 2015).

la base de l'évaluation de Birdlife, le Centre thématique européen sur la diversité biologique (CTE/DB), déclare: "*Lanius minor* has a breeding population size of 87 700-166 000 pairs and a breeding range size of 448 000 square kilometers in the EU27. The breeding population trend in the EU27 is Unknown in the short term and Unknown in the long term. The EU population status for *Lanius minor* is Unknown, as the data reported were not sufficient to assess the population status of the species".

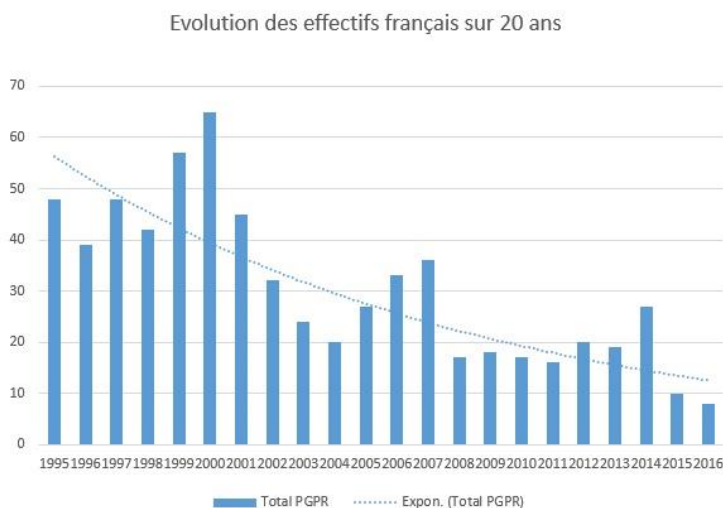
Voici le détail par pays de la population européenne. De nos jours, seuls quelques pays abritent encore des effectifs conséquents: la Fédération de Russie (46 pour-cent), la Turquie (19 pour-cent), la Roumanie (17 pour-cent), l'Ukraine (5 pour-cent), l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Bulgarie à peu près à égalité (3 pour-cent chacun), etc.

Lanius minor (Lesser Grey Shrike)

Table 1. Reported national breeding population size and trends in Europe¹.

Country (or territory) ²	Population estimate				Short-term population trend ⁴				Long-term population trend ⁴				Subspecific population (where relevant)
	Size (pairs) ³	Europe (%)	Year(s)	Quality	Direction ⁵	Magnitude (%) ⁶	Year(s)	Quality	Direction ⁵	Magnitude (%) ⁶	Year(s)	Quality	
Albania	200-500	<1	2002-2012	poor	F	0	2002-2012	poor	F	0	1980-2012	poor	
Armenia	10,000-30,000	3	2002-2012	medium	?				?				
Austria	0-1	<1	2008-2012	good	0	0	2001-2012	good	-	90-100	1981-2012	good	
Azerbaijan	5,000-50,000	3	1996-2000	poor	?				?				
Belarus	50-200	<1	2001-2012	medium	0	0	2001-2012	medium	0	0	1980-2012	medium	
Bosnia & HG	200-500	<1	2010-2014	medium	?				?				
Bulgaria	12,000-20,000	3	2005-2012	medium	0	0	2001-2012	medium	0	0	1980-2012	medium	
Croatia	2,300-3,500	1	2010	poor	?				?				
Czech Rep.	0	<1	2001-2003	good	?				?				
France	17-18	<1	2008-2012	good	-	62-65	2000-2012	good	-	50-75	1980-2012	medium	
Georgia	Present	<1			?				?				
Greece	6,000-8,000	1	2008-2012	poor	?				?				
Hungary	3,300-4,500	1	2000-2012	medium	-	48	1999-2012	medium	?				
Italy	1,000-2,000	<1	2011	poor	-		2001-2011	poor	-		1980-2011	poor	
Kosovo	20-35	<1	2009-2014	good	?				?				
Lithuania	0-5	<1	2008-2012	medium	-	50-100	2001-2012	medium	-	50-100	1980-2012	medium	
FYRO Macedonia	2,000-5,000	1	2001-2012	poor	?				?				
Moldova	3,000-5,000	1	2000-2010	medium	F	0	2000-2010	medium	-	5-10	1980-2010	medium	
Montenegro	20-50	<1	2002-2012	poor	?				?				
Poland	1-3	<1	2008-2012	medium	-	70-80	2000-2012	medium	-	90-100	1980-2012	medium	
Romania	65,000-130,000	17	2010-2013	medium	?				?				
Russia	150,000-400,000	46	2008-2012	medium	0	0	2000-2012	medium	F	0	1980-2012	medium	
Serbia	680-1,040	<1	2008-2012	medium	0	0	2000-2012	medium	-	10-29	1980-2012	medium	
Slovakia	400-600	<1	2000-2012	medium	-	10-30	2000-2012	medium	-	20-50	1980-2012	medium	
Slovenia	2-13	<1	2008-2012	medium	-	80	2001-2012	medium	-	90-95	1980-2012	medium	
Spain	1	<1	2010	good	-	95	2001-2010	good	-	97-98	1980-2010	good	
Turkey	50,000-200,000	19	2013	poor	-	0-19	2000-2012	medium	-	0-19	1990-2013	poor	
Ukraine	20,000-35,000	5	2000	medium	F	5-10	1998-2010	medium	F	10-15	1980-2010	medium	
EU27	87,700-165,000	22			Unknown								
Europe	331,000-896,000	100			Stable								

La chute récente des effectifs français de Pie-grièche à poitrine rose est illustrée par le graphe suivant :



Source : <http://herault.lpo.fr/avenir-pie-grièche-a-poitrine-rose/>

En Europe, selon l'European Bird Census Council, un déclin abrupt (steep decline correspondant à un déclin de plus de 5 pour-cent / an.) est mis en évidence sur la période 1999-2013 : -33 pour-cent. Ce chiffre a été obtenu en faisant la synthèse des programmes de suivi réalisés en Bulgarie, Grèce, Hongrie et Italie.

4.3 Habitat (description succincte et tendances)

C'est une espèce des steppes qui a su s'adapter à des paysages ruraux ouverts. La présence de quelques arbres est nécessaire du fait notamment de la nidification arboricole, même si l'espèce peut théoriquement se passer de perchoirs lors de la recherche des proies grâce à ses possibilités de vol stationnaire. Du fait notamment de l'intensification agricole, les habitats favorables riches en insectes ont considérablement diminué. Une étude sur l'habitat de cette Pie-grièche en Roumanie Centrale réalisée par MOGA et al. (2010) a mis en évidence la nécessité de conserver quelques arbres dans les habitats ouverts.

Le milieu originel de la Pie-grièche à poitrine rose est probablement la steppe plus ou moins faiblement arborée, telle qu'elle existe encore dans certaines contrées de l'Europe orientale et de l'Asie centrale. L'espèce s'est (ou s'était !) bien adaptée à une steppe secondaire, fortement anthropisée, caractérisée par l'existence de petites parcelles de cultures variées et parcourues par des alignements d'arbres le long des routes.

4.4 Caractéristiques biologiques

Reproduction

La Pie-grièche à poitrine rose présente une nette tendance à la sociabilité, même si les couples isolés ne sont pas rares. Dans les « agrégats », les nids occupés simultanément peuvent être distants de seulement 25-50 m, mais généralement, ils sont séparés par 100 à 150 m. Dans l'habitat originel, les arbres étaient parfois rares, ce qui a probablement contribué au développement d'un comportement grégaire. A titre d'exemples : un bosquet de pins regroupait 30 nids dans les steppes du sud de la Russie (Sirikov in Grote 1939) et une ferme collective près d'Odessa (Ukraine) accueillait 8 couples sur une superficie de 20 ha (Dementiev & Gladkov in Lefranc 1993). Une aire d'étude située au centre de la Slovaquie abrite encore une population stable : jusqu'à 84 couples sur 20 km² (Kristin 2000). Même si des adultes s'éloignent parfois à plus de 600 m de leur nid, la recherche de la nourriture s'effectue surtout dans un rayon de 150 à 200 m autour de celui-ci. Le domaine vital d'un couple est compris entre 7 et 10 ha. Les territoires de couples voisins peuvent partiellement se chevaucher.

C'est entre la fin avril et la mi-mai que les oiseaux européens sont de retour dans leurs territoires de nidification. Mâles et femelles apparaissent pratiquement en même temps. Les couples se forment très rapidement, dès l'arrivée. Il est par ailleurs possible que des couples arrivent déjà appariés, la formation ayant peut-être eu lieu lors de haltes migratoires ou dans les quartiers d'hiver.

La ponte ne commence pas avant la mi-mai. En Europe, elle culmine entre fin mai et mi-juin. Une seule ponte normale est la règle (un cas exceptionnel de deuxième ponte normale a été constaté en France dans la Basse plaine de l'Aude par R. Dallard). Les pontes de remplacement peuvent être débutées jusqu'à la fin juin. La femelle assure l'essentiel, sinon la totalité de l'incubation.

La Pie-grièche à poitrine rose niche exclusivement sur des arbres généralement assez hauts (2,5–20 m) : arbres fruitiers, peupliers, acacias, platanes, etc. Le nid est situé contre le tronc, ou sur une branche latérale, souvent dans la canopée. C'est une structure lâche d'environ 15 cm de diamètre extérieur et de 9 cm de hauteur, qui peut, entre autres, être composée de matériaux d'origine humaine (bouts de ficelle laissés dans les champs, etc.) et de fleurs odoriférantes du genre *Artemisia*, *Anthemis*, *Gnaphalium*, *Mentha*, etc. Le nid reçoit 5 ou 6 œufs, parfois 4 ou 5 pour les pontes de remplacement (extrêmes constatés en Europe 3-9). L'incubation dure 15 ou 16 jours et les jeunes restent au nid entre 15 et 17 jours. Il existe peu de données précises concernant le rythme des nourrissages. Kristin (1991) indique des visites

d'adultes au nid, 6 à 14 fois par heure. A leur sortie, les jeunes sont encore nourris par les parents pendant au moins deux semaines. L'espèce n'est qu'exceptionnellement parasitée par le Coucou gris *Cuculus canorus*. Il existe une donnée pour l'Alsace dans les années 1950 (A. Hild com. pers.). En Europe, les mouvements postnuptiaux commencent dès la fin juillet ou le début d'août. Le pic des départs se situe vers la fin de ce mois et très peu d'oiseaux sont encore aperçus dans l'aire de reproduction après la mi-septembre

Dynamique de la population

La Pie-grièche à poitrine rose se reproduit dès l'âge d'un an. Comme pour les autres pie-grièches du genre *Lanius*, sa longévité potentielle doit être de 7 à 8 ans (The Ring 1973 & 1974). Dans l'étude de Kristin et al. (2006), quelques oiseaux âgés de 5 et 6 ans ont pu être identifiés grâce au baguage. Le taux de survie des adultes d'une année à l'autre n'est pas connu. Quelques rares populations de *Lanius minor* ont fait l'objet d'opérations de baguage. En Allemagne, près de Heidelberg, 8 adultes sur 29 (soit 29 pour-cent) sont revenus l'année suivant le baguage. Six de ces oiseaux (3 mâles et 3 femelles) nichaient entre 600 et 3 000 m du territoire occupé l'année précédente, alors que deux autres (1 mâle et 1 femelle) étaient exactement dans le même cantonnement (Hantge 1957). Toujours en Allemagne, Matthes (1965) a également retrouvé deux adultes l'année après baguage : un mâle était à 300 m de son ancien territoire et un autre occupait exactement les mêmes lieux. En outre Matthes a pu montrer que les jeunes pouvaient être fidèles à la colonie en contrôlant une femelle qui nichait à 200 m de l'arbre où elle était née l'année précédente. Kristin et al. (2006) fournissent des données plus récentes et plus détaillées à propos d'une population stable suivie dans un secteur de 20 km² en Slovaquie où 176 adultes et 790 poussins ont été bagués entre 1989 et 1999. Lors d'années suivant le baguage, 32,8 pour-cent des adultes ont fait l'objet de contrôles ; ces derniers concernaient de manière statistiquement significative davantage de mâles (40,25 pour-cent) que de femelles (24,6 pour-cent). Malgré le grand nombre de jeunes bagués, seuls 6,5 pour-cent d'entre eux furent retrouvés l'année suivante, ou plus tard, dans le secteur d'études, mais pas à proximité immédiate de leur lieu de naissance. Les résultats ont également montré que, d'une année à l'autre, 30 pour-cent des nids étaient construits dans le même arbre et plus de la moitié d'entre eux (183 sur 319 soit 57,4 pour-cent) soit dans le même arbre, soit dans un arbre à moins de 20 m de celui de l'année précédente. Ce qui est un peu surprenant c'est qu'il s'agissait très rarement des mêmes individus (6 % des cas, toujours des mâles). Les femelles adultes retrouvées (n = 17) nichaient généralement à plus de 450 m de leur nid de l'année précédente. Aucune fidélité entre partenaires n'a pu être constatée : sur 64 couples capturés, 10 oiseaux (soit 5 ex couples) furent retrouvés l'année d'après, mais avec « divorces » dans tous les cas. En résumé, les mâles adultes se sont donc montrés assez fidèles à leur secteur de reproduction (mais très rarement à leur territoire précédent), les femelles beaucoup moins (et jamais à leur territoire précédent). Les résultats du baguage montrent un faible taux de retour des jeunes dans leur secteur de naissance.

Dans les études citées, la productivité en jeunes oiseaux dépendait de deux facteurs principaux : la prédation et les conditions météorologiques aux mois de mai et juin. Les auteurs allemands cités insistent collégialement sur ces deux éléments, alors que Kristin (1995 & 2000) attribue la bonne réussite de la nidification dans son secteur à des conditions favorables : temps chaud et sec. Il attribue l'essentiel des échecs, relativement peu fréquents, à la prédation par la Pie bavarde.

Des statistiques sur le succès de la reproduction sont disponibles dans Lefranc & Issa (2013) page 57. Ce succès semble être très variable selon les études, ainsi, entre 15 pour-cent et 79 pour-cent des tentatives de nidification ont été couronnées de succès.

Des données précises existent également pour le Languedoc :

2007: au moins 14 couples produisent 42 jeunes à l'envol soit 3 jeune/couple ayant niché avec succès (Clément 2008).

2008: dans la Basse plaine de l'Aude, sur 8 couples présents, 5 produisent 11 jeunes soit 1,3 jeune par couple présent et 2,2 jeunes par couple ayant niché avec succès. (Clément 2008).

2009: à l'ouest de Montpellier, 11 couples ont niché et 9 ont produit 30 jeunes à l'envol soit

une productivité de 2,7 jeunes par couple et 3,3 jeunes par couple ayant niché avec succès. Dans la basse plaine de l'Aude, 7 couples ont niché et 6 ont produit 27 jeunes à l'envol soit 3,8 jeunes par couple présent et 4,5 jeunes par couple ayant réussi sa nidification (F. Vallès com. pers., Meridionalis 2010).

Alimentation

La Pie-grièche à poitrine rose chasse à l'affût dans un rayon généralement inférieur à 15 m. L'affût est réalisé à quelques mètres du sol depuis des perchoirs variés, naturels ou artificiels. L'espèce pratique également le vol stationnaire durant 15 à 30 secondes à une hauteur comprise entre 2 et 6 m du sol. Cette technique de chasse n'est pas fréquemment observée dans le Languedoc. Elle était cependant très régulière dans les anciens territoires alsaciens où les perchoirs étaient beaucoup plus rares. La plupart des proies sont capturées au sol, où la végétation est d'habitude rase avec souvent des zones de plages nues. Par beau temps des insectes sont également saisis en plein vol ou capturés dans les feuillages.

En France, le régime alimentaire de l'espèce a été étudié entre 1993 et 2000 par Lepley et al. (2004) au sein des deux dernières colonies connues en France. L'analyse de pelotes de réjection et de fonds de nids a permis d'identifier 2 115 proies, presque uniquement des invertébrés parmi lesquels des coléoptères (principalement des Scarabéides et des Carabéides) et des orthoptères (surtout des Tettigonides). Dans cette étude, il a pu être montré que le régime alimentaire différait significativement entre les familles grégaires et les familles isolées. Cette différence était due à trois espèces de proies seulement: *Amphimallon pygialis* (Melolonthide), *Anisoplia tempestiva* (Rutelide) et *Decticus albifrons* (Ensifere). Ces espèces composaient plus de 60 pour-cent de la biomasse totale des proies ingérées par les familles grégaires contre moins de 10 pour-cent pour les familles isolées. La raison est probablement due à des différences dans l'habitat. Les nids des couples grégaires se trouvaient à proximité immédiate de prairies (en moyenne 25 pour-cent de la superficie totale dans un rayon de chasse de 150 m), alors que ceux des couples isolés étaient dans des secteurs dépourvus de prairies (habitats majoritairement composés de vignes, de cultures céréalières et maraichères avec cependant la présence de petites friches et de bords herbeux).

Les résultats obtenus ailleurs en Europe pour l'alimentation (synthèse in Lefranc & Worfolk 1997) indiquent également la prépondérance des coléoptères et, dans une moindre mesure, des orthoptères. La Pie-grièche à poitrine rose sait profiter de l'abondance temporaire de certains insectes. En Slovaquie, Kristin & Zilinec (1998) ont constaté que lors d'années à hanneton commun *Melolontha melolontha*, ce dernier constituait une proie très importante, jusqu'à 31 pour-cent des captures (n = 346) apportées aux poussins. La même étude montre l'importance d'une autre espèce : le grillon commun *Gryllus campestris* qui représentait jusqu'à 38 pour-cent des captures.

La Pie-grièche à poitrine rose est presque strictement insectivore. Elle capture rarement de petits vertébrés et, empale très rarement ses victimes. Quelques cas ont été signalés en 2009 dans la Basse plaine de l'Aude (Dziarska-Palac 2009, F. Valles com. pers.).

Prédation et compétition

Parmi les prédateurs potentiels en période de reproduction figurent des rapaces, bien que leur présence soit souvent tolérée (parfois apparemment même recherchée). Les principaux prédateurs des nids sont les corvidés. En Slovaquie, Kristin (2000) estime que la population locale est stable, grâce, entre autres, à la faible densité de la Pie bavarde *Pica pica* (1 couple pour 2 km²), dont les nids sont systématiquement détruits par les fermiers notamment à proximité des maisons où niche également la pie-grièche (entre 0 et 120 m des habitations). En Languedoc, pour le secteur Basses Plaines de l'Aude, il existe un cas d'observation en direct d'un nid pillé par un couple de pies (Bara 1995). Toujours en Languedoc, le Choucas des tours *Corvus monedula* niche souvent à proximité de la pie-grièche, parfois même dans l'arbre qui porte le nid de cette dernière. Sa prédation reste sans doute rare, mais le premier cas vient d'être prouvé en 2010 (F. Billard & N. Saulnier com. pers.).

4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

Les Pies-grièches sont d'excellents indicateurs biologiques. Elles jouent un rôle important dans les chaînes alimentaires de certains écosystèmes, en tant que prédateurs et parfois, plus rarement, en tant que proies. Le texte ci-dessous détaille les relations parfois étonnantes entre la Pie-grièche à poitrine rose et d'autres espèces d'oiseaux.

Relations interspécifiques

Dans les milieux steppiques de la partie orientale de l'aire de distribution de *Lanius minor*, les arbres sont souvent rares et la littérature ornithologique rapporte des cas de curieux et étonnants voisinages. Dans le sud de la Russie, un seul grand frêne accueillait ainsi plusieurs couples de Pie-grièche à poitrine rose ainsi qu'un couple de Pie-grièche écorcheur, de Hibou moyen-duc *Asio otus*, de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* et de Corneille mantelée *Corvus corone cornix* (Grote 1939). Dans son aire d'études en Hongrie, Horvath (1959) insiste sur le fait que les nids de la pie-grièche étaient souvent (15 cas sur 26) à proximité immédiate de nids de rapaces: Faucon crécerelle et Faucon kobez *Falco vespertinus*. Des cas semblables ont récemment été signalés en Bulgarie avec, entre autres, un nid de Pie-grièche à poitrine rose à 6 m d'un nid de Faucon hobereau *Falco subbuteo* (Ornithos 2000, vol.11 page 48). Ces étonnantes associations pourraient constituer une adaptation comportementale de défense commune contre les prédateurs (pies et corneilles).

En Languedoc, des cas de voisinage immédiat entre nids de Pie-grièche à poitrine rose et de rapaces ont également été constatés. A l'ouest de Montpellier, l'espèce a niché au moins deux années de suite (2009 & 2010) sur le même grand frêne oxyphile qu'un couple de Milan noir *Milvus migrans* et pour le Faucon crécerelle, il existe au moins trois cas connus. Bara (1995) mentionne deux cas de nidification sur le même arbre que la Chouette chevêche *Athene noctua*. Il existe cependant de nombreuses observations de comportements hostiles envers ce faucon et cette chouette qui restent des prédateurs potentiels des nichées et même des adultes.

A proximité de son nid, la pie-grièche attaque d'autres espèces d'oiseaux dont la Pie bavarde et parfois, le Choucas des tours. Cette agressivité peut aussi se manifester à l'égard de passereaux qui ne présentent aucun danger comme l'Hypolais polyglotte *Hypolais polyglotta* et le Lorient *Oriolus oriolus*. Dans la Basse plaine de L'Aude, Dziarska-Palac (2009) a noté une intolérance particulière de tous les couples de *Lanius minor* à l'encontre du Coucou-geai *Clamator glandarius* dont la silhouette évoque celle des pies bavardes.

5. **État de conservation et menaces**

5.1 Évaluation de la Liste rouge de l'UICN (si disponible)

L'espèce est en danger critique d'extinction en France (CR) selon UICN FRANCE et al. (2016) : 17 à 18 couples ont été signalés dans le cadre du rapportage de l'article 12 de la Directive Oiseaux 2008-2012 mais seulement 7 couples subsistaient en 2016.

Il en est de même en Espagne: CR dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de Catalogne (Anton et al., 2013), 1 seul couple en Espagne selon le rapportage de l'article 12 de la Directive Oiseaux 2008-2012. L'espèce est classée VU en Italie. Elle est également en danger critique d'extinction (CR) en Autriche et en Pologne. Les seuls Etats membres qui n'ont pas renseigné le déclin dans le cadre du rapportage 2008-2012 sont l'Autriche (stabilité, mais effectif de 0-1 couple), la Bulgarie (stabilité avec 12 000-20 000 couples estimés) et la Roumanie (tendance qualifiée d'inconnue, mais l'estimation fournie de 65 000-130 000 couples est beaucoup plus faible que la précédente estimation). Par d'autres sources, une population de 6 000-8 000 couples est indiquée pour la Grèce, là encore avec une tendance inconnue.

Les données collectées dans le cadre du rapportage 2008-2012 de la Directive Oiseaux ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation de cette espèce en Europe. En effet, il n'a pas été possible de calculer la tendance des effectifs tant sur le court terme que sur le long terme. En conséquence l'espèce se classe « unknown » en Europe selon la Commission

Européenne, ce qui correspond à « Data Deficient » (DD). Toutefois, l'espèce a été évaluée « Least Concern (LC) » par BirdLife tant en Europe (à partir des mêmes données et de quelques données complémentaires) qu'au niveau mondial.

5.2 Information équivalente liée à l'évaluation de l'état de conservation

Le classement LC en Europe selon BirdLife est à notre avis insuffisamment étayé, notamment s'agissant de l'Europe des 27. En effet, les données collectées par l'EBCC en Bulgarie, Grèce, Hongrie et Italie indiquent un déclin abrupt (steep decline) sur 14 ans (1999-2013 : -33 pour-cent). La durée de génération est de 4 ans selon BirdLife (vu en 2014 sur leur site internet, valable pour *L. minor*, *L. excubitor*, *L. senator* et *L. collurio*): l'espèce doit donc être évaluée sur 12 ans (3 X durée de génération). On ne peut écarter l'hypothèse que *Lanius minor* soit en réalité au moins NT en Europe, et les données de l'EBCC, sous réserve qu'elles soient représentatives, indiquent même que l'on se trouve au seuil de VU compte tenu d'un déclin proche de 30% en 3 générations. Il serait donc urgent à notre avis de procéder à une réévaluation à partir de données aussi exhaustives que possible tant en matière d'effectifs estimés que de tendances. Il sera également nécessaire d'expertiser l'influence de l'amélioration des connaissances sur la tendance signalée dans le cadre du rapportage.

La situation en Roumanie doit être clarifiée : la tendance est qualifiée d'inconnue et aucune donnée roumaine n'est incluse dans le calcul de la tendance européenne de l'espèce, mais nous attirons l'attention sur le fait que l'estimation fournie de 65 000-130 000 couples est beaucoup plus faible que la précédente estimation de 364 000-857 000 couples en 2000-2002 (synthèse BirdLife de 2004).

La situation en Bulgarie doit être clarifiée également : tout d'abord la population de *Lanius minor* en Bulgarie a probablement été sous-estimée dans la synthèse de BirdLife en 2004 (5 000-15 000 couples sur la période 1996-2002) alors que la population actuelle serait de 12 000-20 000 couples. De toute évidence, l'espèce souffre du syndrome de l'espèce rare mieux recherchée³. Nous nous étonnons que la tendance ait pu être qualifiée de stable dans le rapportage, alors que les programmes de suivis donnent -82,7 pour-cent (« steep decline », >5 pour-cent/an) sur une période de 8 ans (2005-2013). "Significant decline is shown by the Lesser-grey Shrike population trend. The species uses relatively diverse habitat types with mosaic distribution, including farmland, grassland with trees and scrub. In some regions of the country there are significant changes in this habitat type such as scrub removal from grassland up to 100 pour-cent" (<http://bspb.org/monitoring/en/Trends.html>).

De toute évidence cette espèce mérite une réévaluation de l'état de ses populations

5.3 Menaces à la population (facteurs, intensité)

Conditions météorologiques au printemps et fluctuations climatiques

La Pie-grièche à poitrine rose est inféodée à un climat de type continental ou méditerranéen (étés chauds et secs). Il s'agit de la pie-grièche la plus thermophile de France. Son extrême sensibilité au froid et à l'humidité a été notée par plusieurs auteurs quand l'oiseau était encore bien représenté en Europe occidentale (Haensel 1963, Matthes 1965, Niehuis 1968, Lefranc 1970). Przygodda (in Haensel 1963) a prouvé expérimentalement que des jeunes *Lanius minor* à peine éclos, périssaient rapidement sous l'effet rafraichissant de l'eau quand la température descendait à 17° C. En Thuringe (Allemagne), Lierath (1954) a été le témoin d'un cas de cannibalisme : une femelle affamée en train de dévorer l'un de ses propres jeunes à peine éclos. Le mâle avait été incapable de la ravitailler, de capturer la moindre petite proie à cause du très mauvais temps. Dans le Kochersberg alsacien, nettement soumis à des influences climatiques continentales (Godart in Atlas de l'Est 1963), l'espèce trouvait normalement des conditions idéales dans la période 1960-1970. Les pluies persistantes et les températures

³Il semble pertinent de citer ces lignes à partir des lignes directrices de l'article 12 de la Directive oiseaux: C'est un phénomène commun pour une espèce rare d'attirer une attention accrue. En conséquence, plus de gens la cherchent et la trouvent, ce qui fait que l'estimation de la taille de la population est révisée et augmente souvent considérablement. Néanmoins, il est toujours clair que l'espèce diminue, en fonction des analyses de données issues de sites ayant des tendances historiques fiables

exceptionnellement basses du mois de juin 1969 expliquent sans doute en partie la chute brutale de la population : de 18 couples en 1969, elle est passée à 8 couples en 1970. En 1969, trois couples seulement avaient été vus avec des jeunes hors du nid. L'oiseau nicha pour la dernière fois dans ce secteur en 1975 (Lefranc 1970 & 1978).

Des conditions météorologiques défavorables lors d'un seul printemps n'ont probablement pas d'influence marquée sur les effectifs d'une population donnée. En revanche, une véritable « atlantisation » du climat, c'est-à-dire une succession de printemps frais et humides, est par contre susceptible de compromettre significativement le processus de renouvellement des populations. Les spectaculaires changements d'effectifs constatés depuis 1850 sont décrits de manière assez précise dans la littérature ornithologique allemande, suisse, belge et française. Niehuis (1968) a mis en évidence une corrélation significative entre les fluctuations du climat et les variations des populations de l'espèce en recoupant les données ornithologiques et les données météorologiques (moyenne des températures et des précipitations) disponibles depuis le début du 19^e siècle pour l'Europe centrale.

Il semble très improbable que l'espèce puisse retrouver leurs habitats perdus en Europe occidentale en raison du réchauffement climatique, bien que cela semble être sous-entendu par Huntley et al. (2007) dans leur atlas climatique des oiseaux nicheurs d'Europe. Des modèles similaires ont été appliqués à l'aire de répartition hivernale d'espèces de passereaux migrateurs (Barbet-Massin et al., 2009): la Pie-grièche à poitrine rose est l'une des espèces qui seront confrontées aux réductions et aux variations les plus importantes de son aire d'hivernage d'ici 2100, avec d'autres espèces d'oiseaux hivernant dans le sud ou l'est de l'Afrique, comme le Gobe-mouche à collier *Ficedula albicollis*.

Transformation des habitats dans l'aire de nidification

En Europe occidentale, y compris en France, la Pie-grièche à poitrine rose s'était fort bien adaptée à certains paysages de steppe cultivée (polycultures, arbres au bord des routes) s'étendant en plaine ou dans des zones collinéennes. La modification des pratiques agricoles, la simplification des paysages et la forte utilisation de produits phytosanitaires pourraient représenter les principales raisons locales s'opposant à son éventuel retour dans le cas, non vérifié pour le moment, où la dynamique générale de l'espèce lui permettrait de regagner du terrain perdu.

En ce qui concerne la population résiduelle du Languedoc, quelques territoires pourraient être dégradés dans le cadre du programme d'arrachage des vignes et de leur remplacement par des céréales. Une autre menace concerne la coupe d'arbres (platanes) au bord des routes, surtout dans le secteur Sud Ouest Montpellier. Pour cette petite population, la destruction non intentionnelle de nids par les activités humaines constitue un autre danger. MERIDIONALIS (2010) signale deux cas rien que pour l'année 2009. L'urbanisation est également un problème. C'est notamment le secteur Sud Ouest Montpellier qui est soumis à des pressions multiples du fait de sa proximité avec l'agglomération montpelliéraine au nord-est et l'agglomération sétoise au sud : aménagements routiers, future ligne LGV Montpellier-Perpignan, zones d'activité et sans doute aussi, à court terme : projets d'installations photovoltaïques.

Le secteur Basses Plaines de l'Aude n'est pas non plus à l'abri de tout risque d'impact urbanistique : trace de la future Ligne Grande Vitesse Montpellier-Perpignan, projets d'installations photovoltaïques au sol, parcs éoliens, etc. Il y a aussi des projets plus spécifiques à la zone : aménagement anticruces sur le cours de l'Aude, projet Via Domitia qui vise à apporter de l'eau du Rhône par conduites enterrées jusqu'à Perpignan, etc.

Pesticides

L'utilisation des pesticides ne peut, à elle seule, expliquer les spectaculaires fluctuations de la Pie-grièche à poitrine rose et son fort déclin déjà à la fin du 19^e siècle, car les insecticides de synthèse ne furent mis au point qu'à partir des années 1940.

Cependant, depuis cette époque, l'utilisation de ces produits à grande échelle a dû contribuer à amoindrir, voire à éliminer certaines populations de cette espèce, presque strictement insectivore, dans les pseudo-steppes cultivées auxquelles elle s'était fort bien adaptée. Les proies potentielles pourraient être contaminées en Languedoc par les différents produits chimiques utilisés en viticulture, mais pour le moment aucune étude précise ne permet de l'affirmer. Parmi les traitements figurent ceux qui concernent la flavescence dorée, une maladie grave de la vigne provoquée par un phytoplasme, une bactérie sans paroi cellulaire. Ce micro-organisme est véhiculé par une cicadelle *Scaphoides titanus*, originaire d'Amérique du Nord. C'est en 1950 que le 1er foyer de flavescence dorée a été noté en France. Depuis 1987, la lutte contre la maladie est obligatoire : arrachage et brûlage des ceps et souches contaminées, traitements insecticides contre la cicadelle. Ce dernier point pose évidemment un sérieux problème aux viticulteurs qui se sont engagés dans la production de vin biologique.

Prédation

Kristin et al. (2000) en s'appuyant sur des données bibliographiques, notamment Birkhead (1991), et sur leurs propres études soutiennent que le phénoménal déclin en Europe occidentale de la Pie-grièche à poitrine rose s'explique certes par la détérioration de son habitat suite aux changements des pratiques agricoles, mais aussi et sans doute autant, par une prédation devenue progressivement excessive de la part d'un corvidé en pleine expansion démographique depuis de nombreuses décennies : la Pie bavarde. A noter que ces auteurs n'évoquent pas une certaine atlantisation du climat qui, il y a quelques décennies, a très probablement joué un rôle loin d'être négligeable.

5.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Ce n'est que de la mi-mai à la mi-août que la Pie-grièche à poitrine rose est présente dans son territoire de reproduction. Son aire d'hivernage est située à environ 8 000 km de là, quelque part dans le sud-ouest de l'Afrique. De manière plus générale, rappelons avec Dowsett (1971) que, sur une année, cet oiseau passe environ 25 pour-cent de son temps dans sa zone de nidification paléarctique et la plupart des 75 pour-cent du temps restant en Afrique, dont 40 pour-cent dans son territoire hivernal.

Il est évident que l'espèce peut également rencontrer des problèmes le long de ses voies migratoires ou dans sa zone d'hivernage et il n'est pas exclu qu'ils contribuent fortement (voir Ruffray & Rousseau (2004) à affaiblir ses populations nicheuses, notamment celles situées en limite de l'aire de reproduction. Parmi les menaces classiques lors des migrations (synthèse in Lefranc 1993) : les conditions météorologiques défavorables (tempêtes de sable, etc), la prédation naturelle (par exemple par le Faucon d'Eléonore *Falco eleonora*, localement et en automne,), les destructions volontaires par chasse et piégeage, surtout au Moyen-Orient et en Afrique.

Les menaces les plus graves en Afrique concernent sans doute l'évolution de l'habitat dans une aire d'hivernage 10 fois plus réduite que l'aire de nidification eurasiatique. Des conditions éventuellement changeantes affectant le thornbelt du bassin du Kalahari, principale zone d'hivernage, pourraient avoir des conséquences importantes sur les populations de pies-grièches. Dans cette savane aride, ouverte, mais ponctuée de plusieurs espèces d'acacias, la Pie-grièche à poitrine rose trouve de nombreux postes d'affûts. Herremans (1998) cite comme menace potentielle une régression des arbustes épineux et de la végétation en général suite au surpâturage, ce qui pourrait affecter indirectement les chaînes alimentaires. Des informations plus récentes et préoccupantes (Pfiao 2005) concernent la partie sud du Kalahari où la quasi disparition de *Lanius minor* est citée dans la région de Kimberley suite à un changement total de la physionomie de l'habitat. Selon les auteurs, ce déclin est dû à la mortalité et à la disparition des arbres (*Acacia mellifera*, *Acacia erioloba*, etc) traités chimiquement par un arboricide (tebuthiuron) afin de favoriser le pâturage. Herremans évoque également les périodes d'intense sécheresse qui provoquent des déplacements de la Pie-grièche à poitrine rose vers des zones présentant une physionomie moins favorable. Ces sécheresses répétées évoquent évidemment la grande question actuelle du changement climatique. Les événements prévus en Afrique sont également à prendre en compte dans les

modélisations destinées à appréhender la répartition future des oiseaux migrateurs nichant en Europe (voir 5.3).

5.5 Exploitation nationale et internationale

Il n'y a pas d'utilisation internationale en tant que telle, mais une utilisation en tant que source de nourriture (food/human) et de loisirs (sport) est indiquée par BirdLife. Par ailleurs Brochet et al. (2016) indiquent que 6 espèces de Pies-grièches dont celle-ci font l'objet de prélèvements illégaux en région Méditerranéenne.

6. Niveau de protection et gestion de l'espèce

6.1 Niveau de protection nationale

Espèce protégée dans tous les états membres de l'UE.

6.2 Niveau de protection internationale

Inscrite à l'annexe II de la convention de Berne et à l'annexe I de la directive 2009/147/EC du Parlement Européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (Directive Oiseaux).

CMS : en catégorie B de l'African-Eurasian Migratory Landbirds Action Plan (AEMLAP).

6.3 Mesures de gestion

La Pie-grièche à poitrine rose est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, c'est de ce fait une espèce pour laquelle des Zones de Protection Spéciale du réseau Natura 2000 doivent être désignées. La gestion des sites ainsi désignés (Zones de protection spéciale du Réseau Natura 2000) visent à contribuer à sa protection.

En France, la Pie-grièche à poitrine rose a surtout attiré l'attention des ornithologues et des structures impliquées dans la protection de la nature à partir des années 1990 avec la découverte des deux dernières colonies lâches qui existent toujours en Languedoc.

Actions dans la Basse plaine de l'Aude dans les années 1990

Les actions de suivi régulier de la population ont été assurées dès 1994 par divers ornithologues y compris des membres de la LPO Aude et de l'association GRIVE (Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement). Les premières propositions de mesures officielles de conservation remontent à 1994 avec l'élaboration d'une opération agro-environnementale associant dans la réflexion des viticulteurs (Vignerons du Pays d'Enserune), des élus, des associations de protection de la nature et les services de l'Etat. Le cahier des charges « Protection de la Faune et de la Flore des Basses plaines de l'Aude » concernait une surface éligible de 1500 ha dispersée sur quatre communes. Les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) proposés concernaient :

- le maintien de l'herbe à faible hauteur entre le 15 juin et le 15 août: fauche, gyrobroyage ou pâture
- l'interdiction d'utiliser des insecticides non sélectifs dans les vignes.
- l'entretien des arbres avec une prime spéciale pour dédommager les pertes de récoltes dues à leur présence dans les vignes ou autres cultures
- l'alimentation de l'avifaune avec semis d'un mélange légumineuses/graminées.

56 agriculteurs souscrivirent des contrats comprenant une ou plusieurs mesures proposées sur une superficie de plus de 300 ha.

En juin 1996 a été lancée la première cuvée « Piegrièche à poitrine rose » à base de deux cépages : Merlot et Cabernet-Sauvignon. Chaque bouteille était décorée par une étiquette représentant l'oiseau sur fond de vignoble (dessin de l'artiste animalier Serge Nicolle). Une autre étiquette décrivait l'oiseau, « l'Amargassal » en occitan, insistait sur sa rareté ainsi que sur les pratiques culturelles respectueuses du biotope et adoptées par les Vignerons du Pays d'Enserune. Deux francs prélevés sur chaque bouteille étaient destinés à des actions diverses. Au début des années 2000, la dynamique engagée dans la Basse vallée de l'Aude a malheureusement connu des difficultés engendrées par différents facteurs notamment des

problèmes économiques.

Actions en cours dans les deux secteurs géographiques occupés par l'espèce: Basse plaine de l'Aude et Sud-Ouest de Montpellier.

Depuis 2008, un plan régional est opérationnel en Languedoc-Roussillon, seule région administrative qui héberge encore régulièrement des couples nicheurs. Un protocole de suivi est ainsi établi et révisé chaque année. Le suivi de la population et de l'évolution de son habitat met l'accent sur la recherche des oiseaux, le suivi du processus reproductif, le régime alimentaire, les paramètres de l'habitat et leur évolution, l'identification de facteurs limitants.

Des actions de sensibilisation sont dirigées à la fois vers les propriétaires et/ou gestionnaires du terrain, vers les élus et d'autres acteurs du territoire ainsi que vers le grand public. Toutes ces actions mobilisent des salariés et des bénévoles de la LPO Hérault ainsi que d'autres personnes ou des membres d'autres associations comme la LPO Aude et Aude Nature. En 2010, six stagiaires recrutés par la LPO Hérault ont assuré une bonne partie du suivi technique. Ils ont également largement diffusé une plaquette d'information « La Pie-grièche à poitrine rose en Hérault ».

Lors de périodes prolongées de mauvais temps, les insectes qui moins actifs, sont beaucoup plus difficiles à détecter. En 2008, des conditions météorologiques très défavorables ont entraîné l'échec de nombreux nids (LPO Hérault 2009). Afin de prévenir ce genre d'aléas, une complémentation alimentaire a été mise en place dès 2009 en s'inspirant du modèle catalan. Huit couples ont ainsi bénéficié de l'apport théorique de 8 000 grillons domestiques. Les insectes étaient déposés dans des bacs placés sous des perchoirs habituels des pies-grièches entre 50 et 150 m des nids. Peu de bacs ont cependant été exploités: 2 couples seulement sur 8 (+ 2 « possibles »). Les conclusions sur l'efficacité réelle de l'opération sont restées incertaines (Meridionalis 2010).

L'Espagne est concernée par des mesures conservatoires. Les limites occidentales de l'aire de reproduction de la Pie-grièche à poitrine rose passent par le nord-est de ce pays où l'espèce n'a jamais été fréquente. Pour les années 1980, les estimations étaient de 35-40 couples en Catalogne et au moins de 20 en Aragon. Depuis, la régression a été continue. En 2002, il n'y avait plus que 23 couples (19 en province de Lleida et 4 en province de Huesca). En 2007, il n'en restait que 10 (9 en Lleida et 1 en Huesca). En 2010, il restait un couple et 3 oiseaux isolés. En 2011 également un seul couple avec production de trois jeunes ainsi qu'un oiseau isolé issu du programme de renforcement de la population.

Les mesures de gestion énumérées ci-dessous ont pour objectifs d'améliorer la productivité de l'espèce à court terme et d'améliorer la qualité de l'habitat à moyen et long terme (Giralt et al. 2010 et D. Giralt com. pers.):

- contrôle de la population de Pie bavarde

Entre 5 et 15 pièges destinés à capturer des pies sont opérationnels d'avril à juillet dans les territoires occupés par la pie-grièche. Ces pièges, visités tous les jours, ont permis de réduire la population de pies dans un secteur géographique très restreint (moins de 5 km²), mais de manière très temporaire vu la forte densité de pies dans les régions concernées. La prédation sur les nids a cependant diminué et était même nulle en 2008 et 2009, mais les résultats restent difficiles à évaluer pour le moment car, ces trois dernières années, des œufs ou des jeunes ont été retirés de la plupart des derniers nids pour fonder une population captive.

- apport de nourriture

L'idée est de réduire une possible mortalité des poussins due à un manque de nourriture adéquate et de permettre aux adultes de dépenser moins d'énergie à la recherche d'insectes afin qu'ils puissent consacrer plus de temps à la défense du nid. A partir de la période d'incubation et jusqu'à l'envol des jeunes, chaque couple de pie-grièche bénéficie ainsi d'une nourriture artificielle (composée principalement de grillons domestiques *Acheta domestica*) déposée dans un bac de 50 x 50 cm. Ce dernier est installé à une centaine de mètres du nid.

Les résultats paraissent intéressants, mais l'interprétation précise reste délicate.

- **maintien et amélioration de l'habitat**

Les territoires encore fréquentés actuellement, ou dans un passé récent, sont concernés par des ZPS, mais il n'existe pas encore un plan de gestion adapté à l'espèce. Des efforts de préservation de l'habitat ont cependant déjà été entrepris à petite échelle : avec l'accord des propriétaires, maintien de friches et de pâtures qui constituent des terrains de chasse et plantation d'arbres pour garantir la possibilité de nidification à long terme. La coupe d'arbres le long des routes étant considérée comme une des raisons principales de la dégradation de l'habitat en Espagne, plusieurs plantations ont été effectuées dans des secteurs de nidification historiques. Ainsi en 2004 et 2005, 20 noyers et 400 peupliers d'Italie ont respectivement été plantés dans deux secteurs en Huesca et en 2006, 65 arbres appartenant à 3 espèces (platane espagnol, frêne oxyphile et chêne vert) ont été plantés dans un ancien territoire de Lleida. Vu la taille actuelle des arbres et aussi l'extrême rareté de l'espèce, cette initiative n'a pas encore connu de résultat positif.

- **renforcement de la population**

Cette démarche a été prise par le gouvernement autonome régional de Catalogne (Generalitat de Catalunya) à partir de 2007. Pour plus de détail, voir Lefranc & Issa (2013).

6.4 Conservation de l'habitat

Pour les actions conduites en France, voir Lefranc & Issa (2013), fiches action identification des paramètres de l'habitat, et maintien des arbres indispensables, etc.

6.5 Surveillance de la population

Les populations d'Europe de l'ouest fortement menacées sont sous surveillance rapprochée mais des lacunes de connaissance et/ou des défauts de centralisation des données subsistent s'agissant des populations plus orientales. Ceci a pour conséquence une incertitude quant au statut de conservation de la population européenne.

7. Effets de l'amendement proposé

7.1 Avantages prévus de l'amendement

La connaissance de l'état de conservation de l'espèce dans l'ensemble de son aire de répartition, ainsi que des menaces auxquelles elle est confrontée, sera améliorée. Cela aiderait à la mise en œuvre des actions internationales prévues, par ex. dans le Plan d'action national 2014-2018 de la France (Lefranc & Issa, 2013⁴) (Voir aussi <http://herault.lpo.fr/avenir-pie-grieche-a-poitrine-rose/>]

7.2 Risques potentiels de l'amendement

Aucun.

7.3 Intention de l'auteur de la proposition concernant l'élaboration d'un Accord ou d'une Action concertée

Nous souhaitons conforter la coopération internationale pour mieux connaître l'état des populations de *Lanius minor* et permettre une meilleure protection de cette espèce tant sur ses sites de reproduction que sur ses territoires d'hivernage et lors de ses trajets migratoires.

8. États de l'aire de répartition

Présence régulière ; codes B = breeding (nidification), W = winter (présence hivernale), pas de code signifie passage mais il peut y avoir le cas échéant en plus la nidification d'une population non européenne

Afrique du Sud (W), Albanie (B), Angola (W), Arabie saoudite, Arménie (B), Autriche (B),

⁴ http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Lanius_2014-2018.pdf

Biélorussie (B), Bosnie et Herzégovine (B), Botswana (W), Bulgarie (B), Burundi, Congo, Croatie (B), Chypre, Djibouti, Emirats arabes unis, Egypte, Erythrée, Espagne (B), Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine (B), Fédération de Russie (B), France (B), Gabon, Géorgie (B), Grèce (B), Hongrie (B), Israël, Italie (B), Jordanie, Kenya, Kosovo (Nations Unies Résolution 1244) (B), Koweït, Liban, Libye, Lituanie (B), Malawi, Malte, Monténégro (B), Mozambique (W), Namibie (W), Oman, Ouganda, Pologne (B), Qatar, République Arabe Syrienne, République démocratique du Congo, République de Moldova (B), République tchèque (B?), République-Unie de Tanzanie, Roumanie (B), Rwanda, Serbie (B), Slovaquie (B), Slovénie (B), Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Turquie (B), Ukraine (B), Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Présence occasionnelle (V = vagrant) ou présence d'une population non européenne

Afghanistan, Allemagne (V), Azerbaïdjan, Bahreïn (V), Belgique (V), Cameroun (V), Chine, Comores (V), Danemark (V), Estonie (V), Fédération de Russie (Asie centrale), Finlande (V), Iran (République islamique d'), Irak, Irlande (V), Kazakhstan, Kirghizstan, Lesotho (V), Lettonie (V), Luxembourg (V), Mali (V), Mauritanie (V), Niger (V), Nigeria (V), Norvège (V), Ouzbékistan, Pakistan (V), Pays-Bas (V), Portugal (V), Royaume-Uni (V), São Tomé et Príncipe (V), Seychelles (V), Suède (V), Suisse (V), Tadjikistan, Turkménistan.

9. Consultations

Les experts et les autorités des États membres de l'UE ont été consultés sur cette proposition, mais pas les autorités des autres États de l'aire de répartition.

10. Remarques supplémentaires

De nombreuses études en cours tentent de cerner les causes de déclin des pies-grièches à travers le monde et de faire en sorte que la tendance puisse être inversée. A titre d'exemple, la Pie-grièche migratrice de l'Est fait l'objet d'un plan de sauvegarde au Canada avec notamment un programme de reproduction en captivité (similaire à celui de la Pie-grièche à poitrine rose en Espagne) ayant pour vocation d'autoriser des opérations de renforcement de populations. La faisabilité de cette technique appliquée à la Pie-grièche migratrice a été démontrée par Cade (1992). Il existe un groupe de travail international consacré aux pies-grièches (International Shrike Working Group) et un terme a même été créé (Kristin et al. 2004) pour désigner cette discipline et les scientifiques qui étudient ces espèces (Shrikeology, Shrikeologists).

11. Références

- ANTON M., ESTRADA J. & HERRANDO S. (2013). The Red List of Catalan breeding birds (NE Iberian Peninsula) 2012. *Revista Catalana d'Ornitologia* 29:1-19.
- BROCHET A.-L. et al. (2016) Preliminary assessment of the scope and scale of illegal killing and taking of birds in the Mediterranean. *Bird Conserv. Internatn.* 26: 1–28.
- JIGUET F., ARLETTAZ R., BAUER H.-G., BELIK V., COPETE J. L., COUZI L., CZAJKOWSKI M. A., DALE S., DOMBROVSKI V., ELTS J., FERRAND Y., HARGUES R., KIRWAN G. M., MINKEVICIUS S., PIHA M., SELSTAM G., SKIERCZYNSKI M., SIBLET J.-PH. & SOKOLOV A.: An update of the European breeding population sizes and trends of the Ortolan Bunting (*Emberiza hortulana*). *Ornis Fennica* 93: 186-196.
- LEFRANC N. & ISSA N. (2013). Plan national d'action Pies-grièches *Lanius* sp. 2014-2018. Ministère de l'écologie, LPO.
- MOGA, C.I., HARTEL, T., ÖLLERER, K., SZAPANYOS, Á. (2010): Habitat use by the endangered Lesser Grey Shrike *Lanius minor* in Central Romania. *Belgian Journal of Zoology* 140: 225-228.
- OLIVIER G. (1944). *Monographie des pies-grièches du genre Lanius*. Edition Lecerf, Rouen.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.
- YOSEF, R. & International Shrike Working Group (2017). Lesser Grey Shrike (*Lanius minor*). In: del Hoyo, J., Elliott, A., Sargatal, J., Christie, D.A. & de Juana, E. (eds.). *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona. (retrieved from <http://www.hbw.com/node/60480> on 26 January 2017).

Autres sites internet consultés en janvier 2017 :

- BirdLife International (notamment pour la Liste rouge européenne)
http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/summarypdfs/22705038_lanius_minor.pdf
http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/erlob/supplementarypdfs/22705038_lanius_minor.pdf

- EBCC
<http://ebcc.info/>

- EEA ETC/BD
<http://bd.eionet.europa.eu/article12/static/factsheet/lanius-minor.pdf>

- Divers compléments d'information sur les tendances
<http://bspb.org/monitoring/en/Trends.html>

- <http://herault.lpo.fr/plus-que-10-couples-de-pies-grieches-a-poitrine-rose-en-france/>
<http://herault.lpo.fr/avenir-pie-grieche-a-poitrine-rose/>

Prises de LEFRANC N. & ISSA N. (2013) pour *Lanius minor*

- BARA T. (1995). La population de Pies-grièches à poitrine rose *Lanius minor* de la basse plaine de l'Aude en 1994. *Alauda* 63 : 191-198.
- BECHET A., ISENMANN P. & MAUFFREY J. F. (1995). Un deuxième site de nidification de la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) en Languedoc. *Alauda* 63 : 243-244.
- BIRCHER F., DARMUZEY T. & VIRICEL G. (2006). Nidification de la Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* dans le Var en 2005. *Ornithos* 13 : 30-32.
- BRICHETTI P & FRACASSO G. (in press 2011) *Averla cenerina Lanius minor* in *Ornitologia Italiana* vol.7 Paridae-Corvidae. Oasi Alberto Perdisa Editore, Bologna.
- CLEMENT D. (2008). Suivi de la reproduction de la Pie-grièche à poitrine rose dans la Basse plaine de l'Aude 2008. Rapport Aude Nature, Coursan. 24 p.
- CONSEIL GENERAL de L'HERAULT & LPO HERAULT (2009). Charte d'entretien des allées de platanes favorable à la conservation de la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*). Montpellier. 13 p.
- DALLARD D. (1992). La Pie-grièche à poitrine rose dans la basse plaine de l'Aude. Rapport d'étude. Convention Pegase, Corfen Grive; Montpellier (non publié).
- DEBOUT G. (1997). Structure de l'habitat autour des nids d'une population relictuelle de Pies-grièches à poitrine rose (*Lanius minor*) dans le vignoble Montpelliérain. *Magistère Biol. EN Sup Lyon*. Rapport de stage CEFÉ-CNRS Montpellier. 36 p.
- DE SEYNES ET LES COORDINATEURS ESPECES (2010). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. *Ornithos* 17 (3) : 137-168.
- DOWSETT R. J. (1971). The Lesser Grey Shrike in Africa. *Ostrich* 42 : 259-270.

- DZIARSKA-PALAC J. (2009). Suivi de la reproduction de la Pie-grièche à poitrine rose dans la basse plaine de l'Aude. Rapport de stage. Master 2. Univ. Henri Poincaré. Nancy. 45 p.
- GIRALT D., ALBERO J. A. & RIVAS J.L. (2008). Situacion limite del Alcaudon chico en Espana. Quercus 270 :14-21.
- GIRALT D., BROTONS L., VALERA F. & KRISTIN A. (2008). The role of natural habitats in agricultural systems for bird conservation: the case of the threatened Lesser Grey Shrike. Biodivers. Conserv.
- GIRALT D., RIVAS J-L. & ALBERO J.C. (Eds.) (2010). El alcaudon chico en Espana. Poblacion reproductora en 2010 y metodo de censo. SEO/Birdlife. Madrid.
- GROTE H. (1939). Große Brutdichte beim Schwarzstirnwurger (*Lanius minor*). Beitr.Fortpfl.Biol.Vogel 15 : 165-166.
- HAENSEL J. (1963). Vom Schwarzstirnwurger (*Lanius minor*) im nordostlichen Harzvorland, seine Bestansschwankungen und ihre vermutlichen Ursachen. Beitr. Fortpfl. Biol. Vogel 15 : 165-166;
- HANTGE E. (1957). Zur Brutbiologie des Schwarzstirnwurgers (*Lanius minor*). Vogelwelt 78 : 137-146.
- HERREMANS M. (1998). Monitoring the world population of the Lesser Grey Shrike (*Lanius minor*) on the non breeding grounds in southern Africa. J. Ornithol. 139 : 485-493.
- ISENMANN P. & DEBOUT G. (2000). Vineyards harbour a relict population of Lesser Grey Shrike (*Lanius minor*) in Mediterranean France. J. Ornithol. 141 : 435-440.
- ISENMANN P., DEBOUT G. & LEPLEY M. (2000). La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* nicheuse à Montpellier (sud France). Alauda 68 : 123-131.
- KRISTIN A. (1991). Brutbestand und Brutbiologie des Schwarzstirnwurgers (*Lanius minor*) in der Mittelslowakei. Ornith. Mitt. 43 : 131-133.
- KRISTIN A. (1995). Why the Lesser Grey Shrike survives in Slovakia: food and habitat preferences, breeding biology. Folia Zoologica 44 : 325-334.
- KRISTIN A., HOI H., VALERA F. & HOI C. (2000). Breeding biology and breeding success of the Lesser Grey Shrike *Lanius minor* in a stable and dense population. Ibis 142 : 305-311.
- KRISTIN A., HOI H., VALERA F. & HOI C. (2006). Philopatry, dispersal patterns and nest-site reuse in Lesser Grey Shrikes (*Lanius minor*). Biodivers Conserv.
- KVIST L., GIRALT D., VALERA F., HOI H., KRISTIN A., DARCHIASHVILI G. & LOVASZI P. (2011). Population decline is accompanied by loss of genetic diversity in the Lesser Grey Shrike *Lanius minor*. Ibis 153 : 98-109.
- LABOUYRIE F. (2004). Statut de la Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* en Vaunage, Gard. Meridionalis 5 : 54-60.
- LEFRANC N. (1970). La Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) dans le nord-est de la France. Fluctuations, statut actuel, notes sur la reproduction. ORFO 40 : 89-103.
- LEFRANC N. (1978). La Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) en France. Alauda 46 : 193-208.
- LEFRANC N. (1995). Decline and current status of the Lesser Grey Shrike (*Lanius minor*) in western Europe. Proc. West. Found. Verteb. Zool. 6 : 93-97.
- LEPLEY M., RANC S., ISENMANN P., BARA T., PONEL P. & GUILLEMAIN M. (2004). Diet and gregarious breeding in Lesser Grey Shrike *Lanius minor* in Mediterranean France. Terre & Vie 59: 591-602.
- LIERATH W. (1954) ; Beitrag zur Ernährungsbiologie des Schwarzstirnwurgers *Lanius minor* (Gm). Orn. Mitt. 6 : 1-3.
- LPO Hérault (2009). La Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) en Languedoc-Roussillon (Hérault-Aude-Gard). Rapport d'étude 2008.
- MASTROT C. (2008). Conservation de la Pie-grièche à poitrine rose en Hérault. Rapport de stage. LPO Hérault.
- MATTHES W. (1965). Zur Verbreitung und Biologie des Schwarzstirnwurgers (*Lanius minor*) in Rheinhessen. Orn. Mitt. 17 : 91-98.
- MERIDIONALIS (2010). La Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) en Languedoc-Roussillon (Hérault-Aude-Gard). Rapport d'étude 2009.
- NIEHUIS M. (1968). Die Bestandentwicklung des Schwarzstirnwurgers *Lanius minor* in Deutschland unter besonderer Berücksichtigung des Nahetals und Rheinhessen. Mainzer Naturwissensch. Archiv. 7 : 185-224.
- PERCY FITZPATRICK INSTITUTE A. O. (2005). Birds and land-use in the southern Kalahari. Africa Birds & Birding 10 : 21.
- RANC S. & LEPLEY M. (2000). La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* dans la Basse plaine de l'Aude en 2000. Effectifs et caractérisation de son habitat de reproduction. Etude qualitative de son régime alimentaire. GRIVE, DIREN L.R. 21 p.
- RUFRAY X. & ROUSSEAU E. (2004). La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* : une fin annoncée. Ornithos 11 : 36-38.
- SALVO G. (1988). Note sulla biologia dell'Averla cenerina, *Lanius minor*, in Sicilia. Riv. Ital. Orn. 58 : 96-98.
- SERRA R. (2010). Alcaudones chicos en el zoo de Barcelona. Quercus 296 : 50-53.

References prises de LEFRANC N. & ISSA N. (2013) pour *Lanius sp.*

- BON M. (1928). Les Pies-grièches et leur répartition en Charente-Inférieure. R.F.O. 12 : 127-128.
- LEFRANC N. (1993). Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé, Lausanne & Paris.
- LEFRANC N. (1999). Les pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. Ornithos 6 : 58-82.
- LEFRANC N. (1997). Shrikes and the farmed landscape in France. In Farming and Birds in Europe (DJ PAIN & M. W. PIENKOWSKI (Eds) pp :236-268. Academic Press, London.
- LEFRANC N. & WORFOLK T. (1997). Shrikes. A guide to the shrikes of the world. Pica Press, Robertsbridge.
- PANOV. E. N. (1983). Die Wurger der Palaarktis. Neue Brehm Bucherei, Wittenberg, Lutherstadt.

References prises de LEFRANC N. & ISSA N. (2013) pour la bibliographie générale

- DEL HOYO J., ELLIOTT A. & CHRISTIE D.A. eds (2008). Handbook of the Birds of the World. Vol 13. Penduline-tits to Shrikes. Lynx Edicions, Barcelona.
- ESTRADA J., PEDROCCI V., BROTONS L., HERRANDO S. (2004). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Lynx edicions, Barcelone.
- HUNTLEY B., GREEN R.E., COLLINGHAM Y.C. & WILLIS S. G. (2007). A climatic atlas of European breeding birds. Durham Univ., RSPB & Lynx Edicions, Barcelone. 528 p.

Cette proposition, rédigée à l'origine par la France, s'appuie fortement sur LEFRANC & ISSA (2013) qui reste la référence principale

(http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Lanius_2014-2018.pdf).